Autorisation de pratique dans deux clubs : Où faire mes demandes

Oval-e2 (septembre 2018)

Périmètre de la fonction « Délégation des qualités »

Rappels

La délégation d'une qualité permet **l'exercice de différentes fonctions** au sein de **plusieurs associations**.

- On ne peut déléguer que des **qualités déjà détenues au sein d'un club principal**.

Le club principal est de fait responsable de toutes les actions administratives (gestion de la demande, facturation) liées aux qualités du licencié.

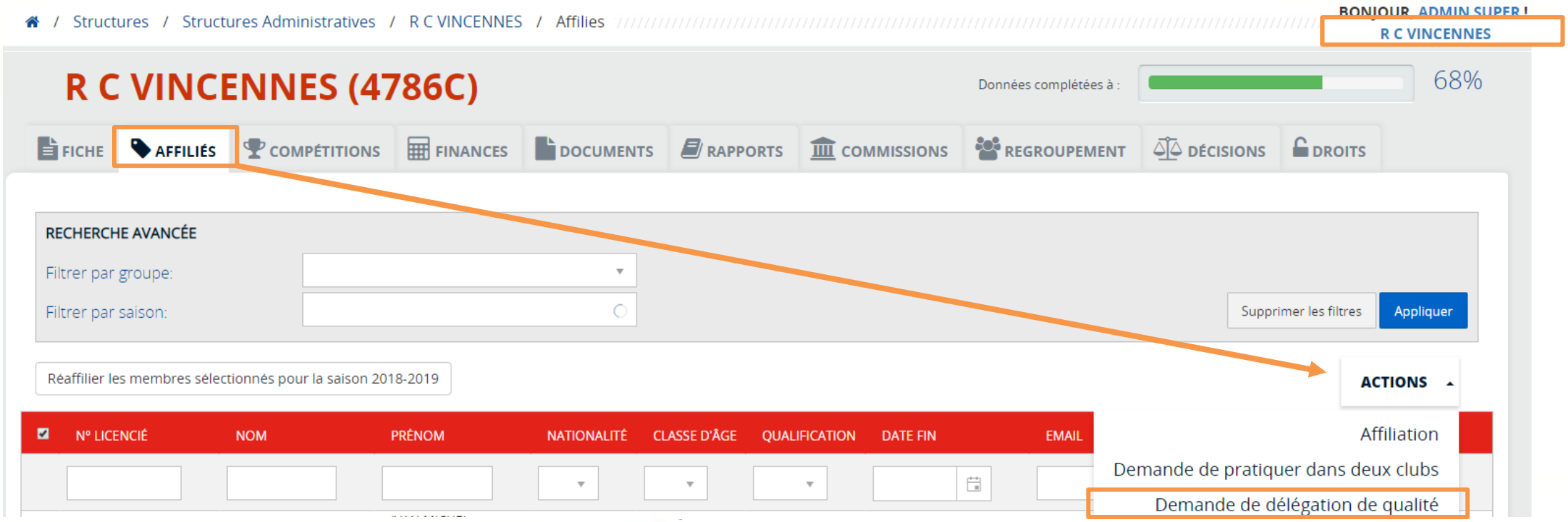
- Une qualité ne peut être déléguée qu'**une seule fois**. On peut en revanche déléguer différentes qualités à plusieurs associations.

Il s'agit donc d'un processus différent de celui du processus d'affiliation.
Le processus est techniquement très proche de celui de l'autorisation de jeu dans deux clubs pour les joueurs Compétition (ex-tutorat).
De la même façon, il faut posséder le droit **G_TUT** pour gérer ces demandes.

Délégation de qualité

Qui effectue la demande ?

C’est le club B (celui qui va l’accueillir) qui initie la demande, depuis son onglet « AFFILIÉS » :



Délégation de qualité

Qui effectue la demande ?

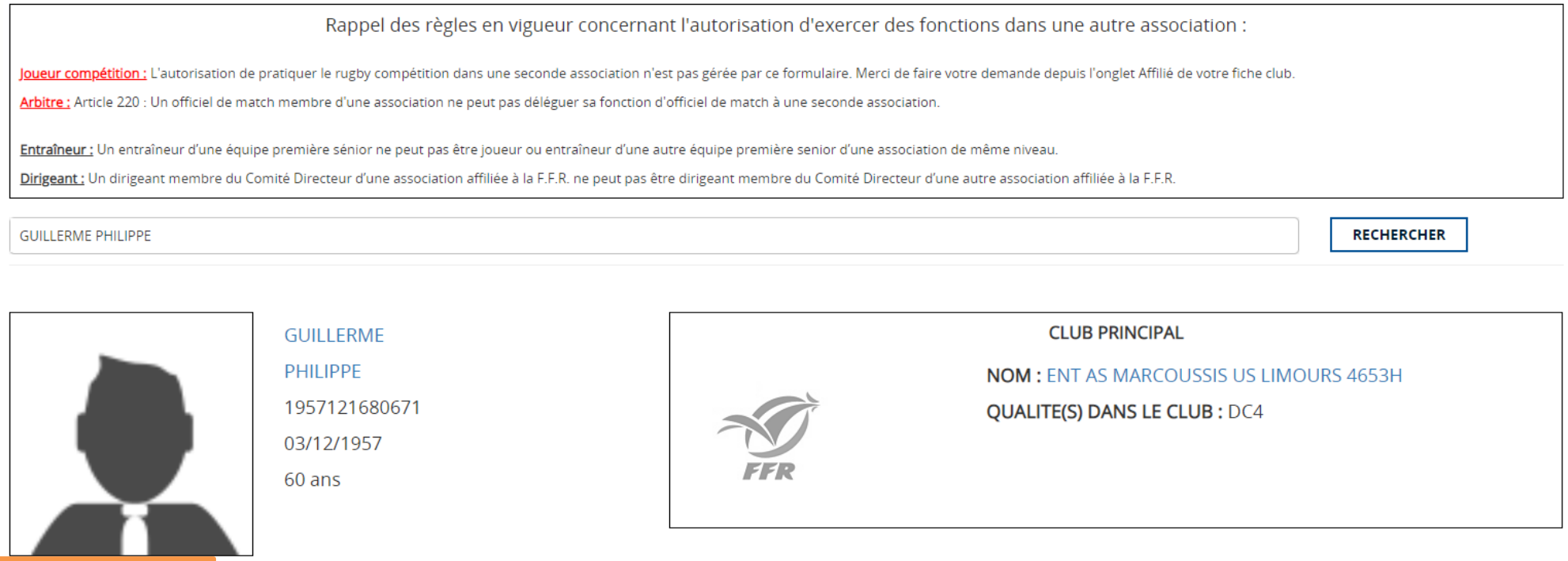
La fenêtre de recherche de l'affilié.e s'ouvre. Comme pour les autres champs de recherche d'Oval-e, le format est « *nom,prénom* » :



Délégation de qualité

La fenêtre de délégation

Les qualités délégables attribuées à l'affilié.e sont listées. Il faut cocher celles que l'on souhaite qu'il ou elle exerce



Joueur : RLO, NP
Dirigeant : DC4, MED, PAR, SOI
Entraîneur : FEC, LEC, LE, ECF, CRR, DTL, CTL, CTC, MPPF, MACAD, EDU

Délégation de qualité

Validation de la demande

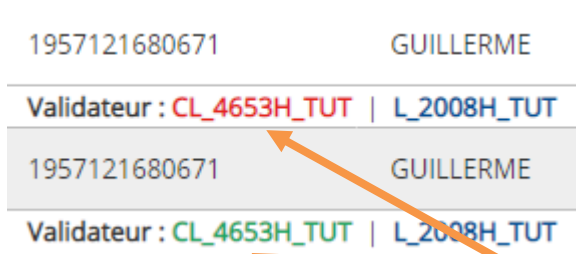
Le club A doit désormais valider cette demande de délégation. Un onglet dédié est visible des personnes possédant le G_TUT sur la structure :



Délégation de qualité

Validation de la demande par le club A

Le club A peut accepter ou refuser cette délégation :





C’est la Ligue Régionale qui a le dernier mot pour valider ou non la délégation, en fonction notamment du niveau des deux structures.

Délégation de qualité

Consultation / impression

Les deux clubs peuvent désormais imprimer la carte de qualification, qui fait mention de cette délégation :

Pratique dans plusieurs structures

N° LICENCIÉ	NOM	PRÉNOM	STR ACCUEIL	STR PRÊTEUSE	CLASSE D'ÂGE	QUALIFICATION	DATE FIN	EMAIL	IMPR
1957121680671	GUILLERME	PHILIPPE	R C VINCENNES	ENT AS MARCOUSSIS US LIMOURS		DC4	30/06/2019	zz_ffr_ovale@webnet.fr	Actions

1 | 20 articles par page | Afficher les items 1 - 1 de 1

GUILLERME PHILIPPE
Né le 03/12/1957 - France

Editée le 04/09/2018 - ***Valide jusqu'au 30/06/2019***

4653H - ENT AS MARCOUSSIS US LIMOURS
2008H - ILE-DE-FRANCE

DIRIGEANT - DAT (Dirigeant Accès Terrain)

• Dirigeant d'association - **DC4** - autorisé avec R C VINCENNES (4786C)